

CALENDRIER DE L'AFFECTATION EN 6EME DE COLLEGE - RENTREE 2019

CALENDRIER	DIRECTEUR D'ECOLE →	OBSERVATIONS	DIRECTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX	
Jeudi 28 février 2019 : ouverture de la campagne dans ONDE par la Mission Ecoles et Territoires / Bureau de la Carte Scolaire 1er degré - Bertrand DEMOYEN				
Jeudi 28 février			Export vers AFFELNET 6e de tous les élèves de CM2 du département	
Vendredi 1er mars 2019 : ouverture de la campagne AFFELNET 6ème par la Division des Etablissements et de la Vie Scolaire / Bureau de la Scolarité collèges - Muriel NOEL				
Vendredi 1er mars			Import des données des élèves de CM2 du département transférées de ONDE	
Du Lundi 4 mars au Vendredi 26 avril	du Lundi 4 mars au Mercredi 13 mars	Vérification de la liste des élèves de CM2 qui a été importée par la DSDEN	Rubrique "DOSSIERS ELEVES" - "liste des élèves importés"	Envoi aux écoles élémentaires privées, et aux familles des élèves hors académie qui le demandent, de la circulaire départementale et des volets 1 et 2
		Import, éventuellement, des données des élèves de : - CM1 et niveaux inférieurs - dispositif ULIS ECOLE - dispositif UPE2A susceptibles d'entrer au collège	Rubrique "DOSSIERS ELEVES" - "importations d'élèves supplémentaires"	
		Saisie de la langue vivante étudiée à l'école		
		Edition OBLIGATOIRE de la fiche de liaison VOLET 1, voire de la fiche de liaison VOLET 1 BIS, et remise avec la circulaire départementale aux familles	Pour vérification par les familles et retour à l'école pour saisie des éventuelles modifications	
		Saisie des modifications apportées par les familles sur le VOLET 1, ou 1 BIS		
		Saisie du collège ou des collèges (2 ou 3 selon le domicile) de secteur	RAPPEL : secteur multi-collèges pour les élèves domicilié dans les communes de: - Lunéville, Val de Briey - Laxou, Maxéville et Nancy (quartier Plateau de Haye, Boudonville, Scarpone)	
du Jeudi 14 mars au Mardi 26 mars	Edition OBLIGATOIRE de la fiche de liaison VOLET 2 et remise aux familles : à compléter dans le cas d'une demande de dérogation, signer et retourner à l'école	Si demande de dérogation, la fiche de liaison doit être accompagnée d'un courrier explicatif et des pièces justificatives indispensables pour son examen IMPORTANT : éditer OBLIGATOIREMENT l'accusé de réception dans ce cas	Retour des VOLETS 1 et 2 des élèves venant d'écoles privées ou hors académie et saisie des données	
	Saisie des vœux des familles indiqués sur le VOLET 2 : langue vivante, dérogation éventuelle	Pour les secteurs multi-collèges, saisir IMPERATIVEMENT les 2 ou 3 vœux dans l'ordre indiqué par les familles : indiquer les numéros		
	Validation OBLIGATOIRE de votre saisie	CES DEUX DERNIERES ETAPES NE SONT PAS A EFFECTUER PAR LE SERVICE SCOLARITE QUI N'A PAS CONNAISSANCE DES DECISIONS DE PASSAGE		
du Mercredi 27 mars au Vendredi 26 avril				
Lundi 29 avril			Vérification de la validation de l'ensemble des écoles	
Lundi 29 avril 2019 : fermeture de la campagne AFFELNET 6ème pour les directeurs d'école par la Division des Etablissements et de la Vie Scolaire / Bureau de la Scolarité collèges - Muriel NOEL				
Lundi 29 avril			Récupération de toutes les données saisies dans AFFELNET par les écoles	
Pour le Lundi 29 avril	Transmission des demandes de dérogation avec pièces justificatives à la direction des services départementaux	Uniquement VOLET 2 avec pièces justificatives		
	Secteurs multi-collèges pour les écoles de Briey, Laxou (Albert Schweitzer), Lunéville, Maxéville (André Vautrin, Jules Romains, Saint Exupéry), Nancy (Boudonville, Buffon, Moselly, La Fontaine) : transmission des VOLETS 2, uniquement des élèves concernés	Pour les autres écoles qui ont des élèves dans ces secteurs multi-collèges, la procédure est identique		

Pour le Lundi 29 avril	Transmission des dossiers complets des candidats à une entrée dans le dispositif "Horaires aménagés"	Uniquement VOLET 2 accompagné du formulaire de demande d'entrée dans le dispositif "Horaires aménagés", de la décision de passage et de la copie du LSU → à transmettre au service scolarité	
Lundi 20 mai			Commission d'appel à l'entrée en 6ème à 14h00
Du Jeudi 16 mai au Mardi 21 mai			Saisie des affectations pour les SEGPA / ULIS
Mercredi 22 mai			Fin de l'étude des demandes d'assouplissement
Vendredi 24 mai			Commission d'entrée dispositif "Horaires aménagés" à 8h00
			Fin de saisie des dernières décisions
Du Lundi 27 mai au Mercredi 5 juin			Pré-affectation, ajustement et gestion des dérogations par la DEVS / Bureau de la carte scolaire 2nd degré
Mercredi 5 juin			Validation de l'affectation AFFELNET et transfert vers SIECLE des listes d'élèves affectés dans chaque collège
A compter du Jeudi 6 juin	Pour les écoles : consultation des affectations dans AFFELNET		
	Pour les collèges : récupération de leur liste d'élèves dans SIECLE et envoi OBLIGATOIRE des notifications d'affectation aux familles		